

La vérité sur les travailleurs de remplacement



Le gouvernement canadien cherche à interdire les travailleurs de remplacement.

Les travailleurs de remplacement permettent aux entreprises de secteurs comme le transport routier, ferroviaire, portuaire, aérien et de télécommunications de maintenir un niveau de base de continuité qui préserve les chaînes d'approvisionnement et les services essentiels pour les Canadiens, par exemple :



les services de transport en commun dans les plus grandes villes du Canada



les opérations hospitalières



les livraisons d'engrais qui soutiennent notre approvisionnement alimentaire

Nous respectons et voulons tous protéger le droit à la négociation collective, mais la législation contre les travailleurs de remplacement a le potentiel de déstabiliser nos chaînes d'approvisionnement et notre économie.

Les gouvernements libéraux et conservateurs du passé ont tous évité d'adopter ce type de législation, sachant qu'elle aurait des conséquences profondes et durables sur l'économie, les entreprises et les citoyens canadiens. Déjà, le Canada perd plus d'heures de travail en raison des grèves qu'à tout autre moment pendant les restrictions imposées par la pandémie, selon les données de la Banque Scotia pour 2024. Pour dire les choses simplement, l'interdiction des travailleurs de remplacement n'est pas une bonne chose pour le Canada.

Les interdictions temporaires de remplacement ont **augmenté la durée moyenne des grèves d'environ 60 %**.¹



L'interdiction des travailleurs de remplacement **réduit les salaires d'environ 3,6 %** (législation du secteur privé) et **augmente l'incidence des grèves de 15 %**.²



L'interdiction des travailleurs de remplacement temporaires **réduit le salaire horaire moyen de 3,6 %**,

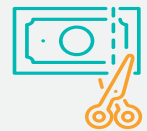


en raison de la **baisse du rendement pour les investisseurs** et du **découragement de l'investissement**.³



Dans les provinces où les travailleurs de remplacement sont interdits, **l'investissement provincial a diminué d'environ 25 %**, les effets étant particulièrement prononcés au cours des cinq premières années suivant l'introduction de la politique.⁴

L'interdiction des travailleurs de remplacement entraîne une **augmentation de la durée des grèves de 35 à 42 jours ouvrables**, soit une augmentation de **21 %**.⁵



Selon le Laboratoire de données sur les entreprises de la Chambre de commerce du Canada, près **d'un quart des entreprises ont déclaré que les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement resteront un obstacle majeur à la croissance** et qu'elles s'attendent à ce que ces défis persistent en 2024.

1-3 Benjamin Dachis, Robert Hebdon, *The Laws of Unintended Consequence: The Effect of Labour Legislation on Wages and Strikes*, 2010

4 Budd, Wang, *Labor Policy and Investment: Evidence from Canada*, 2004

5 Morley Gunderson, Angela Melino, *The Effects of Public Policy on Strike Duration*, 1990